

COMMISSION PROVISOIRE DE L'ORGANISATION  
MONDIALE DE LA SANTÉ

M. DECHÈNE:

1. Quel est le statut de la commission provisoire de l'Organisation mondiale de la santé?
2. Le Canada est-il représenté à la commission provisoire?
3. L'Organisation mondiale de la santé est-elle officiellement constituée à l'heure actuelle?

L'hon. M. MARTIN:

1. La commission provisoire de l'Organisation mondiale de la santé existe toujours. Elle tient actuellement à Genève sa troisième réunion. La commission provisoire poursuit les fonctions que remplissait l'UNRRA sur les questions de santé et absorbe graduellement la division de santé de la Société des Nations et l'Office international d'hygiène publique à Paris. Elle s'occupe actuellement du travail préparatoire qui devra recevoir l'approbation du conseil exécutif quand l'Organisation mondiale de la santé sera définitivement constituée. Voir le paragraphe 3.

2. Oui.
3. Non.

RADIODIFFUSION—PROGRAMME  
*The Fine Arts*

M. FRASER:

1. La société Radio-Canada diffuse-t-elle, le dimanche, l'émission intitulée *The Fine Arts* provenant des Etats-Unis?
2. Dans le cas de l'affirmative, quel est le coût total de chaque radiodiffusion?
3. Que paie-t-on aux artistes ou à leurs représentants pour chaque radiodiffusion?
4. Quelle est la durée de chaque émission?
5. Sur quels postes la Société Radio-Canada transmet-elle cette émission?

L'hon. M. McCANN:

1. Le "Fine Arts Quartet" est un programme non commandité de l'American Broadcasting Company.
2. Ce programme ne coûte rien à Radio-Canada.
3. Aucun renseignement à ce sujet.
4. Une demi-heure.
5. CJFX, Antigonish (N.-E.); CBH, Halifax (N.-E.); CBA, Sackville (N.-B.); CKNB, Campbellton (N.-B.); CHSJ, Saint-Jean (N.-B.); CHGS, Summerside (I. P.-E.); CBO, Ottawa (Ont.); CFJM, Brockville (Ont.); CJBC, Toronto (Ont.); CKSO, Sudbury (Ont.); CBJ, Chicoutimi (P.Q.); CBV, Québec (P.Q.); CBF, Montréal (P.Q.); CHNC, New Carlisle (P.Q.); CHGB, S.-Anne-de-la-Pocatière (P.Q.); CHLT, Sherbrooke (P.Q.).

[L'hon. M. Martin.]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN  
ORDRES DE DÉPÔT DE  
DOCUMENTS

AÉROPORT DE VIRDEN (MAN.)

M. ZAPLITNY:

1. L'aéroport de Virden (Manitoba) a-t-il été vendu?
2. Dans le cas de l'affirmative, à qui et à quelle date?
3. Quel était le coût initial de construction des édifices à cet aéroport?
4. Quelle somme a-t-on reçue pour ces édifices?
5. A-t-on offert quelqu'un de ces bâtiments a) au gouvernement du Manitoba, b) à la ville de Virden?

BIENS DE GUERRE—VÉHICULES AUTOMOBILES

M. LALONDE:

1. La Corporation des biens de guerre a-t-elle vendu au gouvernement de la province de Québec, ou à des ministères de ce gouvernement, des véhicules automobiles?
2. Dans le cas de l'affirmative, quelles sont les marques de fabrication, les numéros de moteurs et de série de chaque véhicule?
3. Quelle est la description de chaque véhicule?
4. Quelle est la date de chaque livraison desdits véhicules?

M. McILLRATH: Le rapport est déposé sur le Bureau.

SERVICE POSTAL

LE PORT DES COLIS EXPÉDIÉS AU ROYAUME-UNI

L'hon. ERNEST BERTRAND (ministre des Postes): Je désire répondre aux questions que m'ont posées hier et lundi, respectivement, les honorables députés de Lethbridge (M. Blackmore) et d'Eglinton (M. Fleming) au sujet du tarif des colis postaux.

Le tarif des colis postaux expédiés du Canada en Grande-Bretagne se fonde sur les trois éléments suivants: 1) le coût de manutention et de transport au Canada; 2) le coût du transport transocéanique; et 3) le montant versé au service britannique des Postes pour la manutention et la livraison au Royaume-Uni.

Pour ce qui est des deux derniers éléments mentionnés, le ministère des Postes du Canada ne fait que récupérer les montants qu'il doit effectivement déboursier.

Relativement aux frais de manutention au Canada, nous nous contentons d'une somme inférieure à celle qui est exigée pour le service national. Nous réduirons le tarif des colis postaux dès que les circonstances le permettront.

Le ministère n'est pas en mesure de renoncer aux frais de port, puisque ce geste lui coûterait plus de 3 millions de dollars annuellement.